

Compte rendu du deuxième conseil d'école 2021-2022 jeudi 10 mars 2022

Présents:

Élus: M. Le Maire

Représentants des parents d'élèves: Mme Vernet Rafika, M. Lepetit Simon, Mme Hinfray Juliette, Mme Alexandre Nathalie

Enseignantes: Mme Hamelin Karine, Mme Montaufray Céline, Mme Segovia Florence, Mme Osmond Mélanie, Mme Tchobo Amélie et Mme Pupet Patricia

Absents excusés:

M. Legranché, Inspecteur de l'Éducation Nationale,
Mme Zanetti Claire, représentante des parents d'élèves
Mme Rey-Dorène, adjointe au maire

Ouverture de séance: 18h30

Désignation de la secrétaire de séance: Mme Sergent Noémie

1. Préparation de la rentrée 2022

a) Evolution des effectifs : L'effectif actuel est de 128 élèves. Il y a eu une inscription en janvier en CM1 (classe de Mme Hamelin).

b) inscriptions en PS à la rentrée 2022

Les prévisions en PS recueillies auprès de la mairie de Saint Georges Montcocq sont de 19 élèves nés en 2019 et entrant en PS. Mme Hamelin a réalisé deux visites d'école, une famille de Rampan et une famille de Villiers Fossard qui demande une dérogation auprès de la mairie. Concernant les dérogations, Monsieur Laurence rappelle les critères qui avaient été définis lors du conseil d'école du 5 mars 2015 : fratrie, nourrice ou parent travaillant sur la commune. Monsieur Laurence reste seul décisionnaire et organisera une commission avec l'équipe enseignante.

Les inscriptions à la mairie et à l'école ont commencé le lundi 21 février 2022.

L'instruction est obligatoire à partir de 3 ans. Les enfants doivent donc venir à la journée. Un aménagement peut être demandé par les responsables de l'enfant uniquement sur les heures de classe de l'après-midi. Une équipe éducative sera alors organisée avec Mme Osmond et la directrice. La demande est faite par écrit et à remettre à la directrice qui a deux jours pour la transmettre à l'IEN. L'IEN a 15 jours pour prendre sa décision. Cet aménagement se fait sur une période et non sur l'année.

c) inscriptions en TPS : Mme Hamelin n'a aucune demande à ce jour. Si nous avons des places disponibles, Mme Hamelin prendra des TPS nés entre janvier 2020 et mars 2020. Mme Hamelin fixe un effectif de 25 pour la classe de TPS-PS-MS. Des aménagements de scolarité peuvent être discutés pour le bien être des enfants. La rentrée doit se faire dès le mois de septembre. Madame Bodin, DASEN de la Manche, a envoyé un message aux directeurs en demandant à ce qu'il n'y ait plus de rentrée en novembre ou en janvier.

d) prévision pour la rentrée 2022

Les prévisions pour l'année scolaire 2022-2023 sont les suivantes.

niveau	prévisions
CM2	19
CM1	18
CE2	16
CE1	14
CP	16
GS	14
MS	10
PS	Prévision de 19
TPS	Prévision
Total	126

A ce jour, aucune répartition n'est envisagée. Nos priorités sont d'avoir une classe de CP avec un petit effectif et d'accueillir aussi des TPS.

2. Le budget 2022

Concernant le budget de fonctionnement, la demande de l'équipe enseignante est la même que l'année dernière : 46 euros par élève pour les fournitures scolaires, 1 906 euros pour le photocopieur, 200 euros pour le fonctionnement de direction, 200 euros pour le matériel sportif, 200 euros pour la BCD, 200 euros pour le petit matériel informatique et 160 euros pour le papier. Ce qui fait un budget de 8 500 euros
L'équipe enseignante remercie la mairie pour le budget.

3. Les projets pédagogiques

- Le projet d'aménagement de la cour maternelle avance. Le cahier des charges est fini, il manque juste un devis concernant une estrade en bois autour de l'arbre et un gradin en bois devant la classe de CP pour faire l'école du dehors.

Mme Hamelin a invité la mairie et les membres de l'APE pour présenter le cahier des charges fin mars.

Le groupe de travail se réunira le mercredi 6 avril à Coutances.

- Les classes sont inscrites dans un projet intitulé Les rendez-vous de la Récré organisé par Le Normandy et financé par la DRAC. Chaque jeudi après-midi de 15h à 15h30, du 2 mai au 24 juin, les élèves de l'école bénéficieront de 6 spectacles de groupes artistiques normands.

4. La coopérative scolaire

A la date du 7 février 2022, il reste 9 504,31€.

La coopérative a reçu une subvention du Mesnil-Rouxelin de 800 euros.

Mme Hamelin a fait une demande de subvention à la mairie de Saint-Georges Montcocq de 2 500€ comme d'habitude.

La vente des photos scolaires a rapporté 824,10€. C'est 300€ de plus que les bénéficiaires des années précédentes.

Pour la vente des chocolats : 44 familles sur 92 ont commandé des chocolats.

5. Les informations diverses

Le contexte sanitaire : de décembre au début des vacances d'hiver, nous avons eu 26 cas covid sur 128 élèves. Depuis le retour des vacances, nous avons une augmentation des cas. Ce jeudi 10 mars, il y a 10 cas. Depuis le 28 février, en cas de cas confirmé, il faut juste faire un autotest à J2. Si l'autotest est positif, il faut le confirmer par un test antigénique auprès d'une pharmacie ou un test PCR auprès d'un laboratoire. Mme Hamelin a écrit à la cellule covid pour obtenir le formulaire à remettre auprès des pharmacies pour avoir un autotest gratuit. A partir du 14 mars, le port du masque en intérieur n'est plus obligatoire. Les enseignantes laissent le choix aux familles.

Piscine : le planning a été modifié. Les classes du CP au CM2 vont bénéficier de 7 séances au lieu de 6 prévues jusqu'au 3 mai.

Le carnaval de l'école aura lieu le vendredi 8 avril. Les élèves pourront se déguiser l'après-midi et un goûter leur sera offert par la coopérative (crêpes et boissons).

Pour les inscriptions en PS, Mme Hamelin privilégiera la visite de l'école par famille. Il n'y aura pas de portes ouvertes un samedi pour éviter les regroupements et il n'y aura pas non plus la petite matinée d'intégration en juin.

Le Conseil-école-collège s'est réuni le mardi 1er mars en présence de Mme Lamotte, principal du collège Lavalley, M Le Granché (IEN de la circo de Saint Lô Nord), Mme Jaspère (professeur de français Latin), Mme Broggi (professeur de sciences), des enseignants des écoles de l'Yser, Des Palliers et d'Agneaux. En raison du contexte sanitaire, les CM2 n'ont pas eu l'occasion de participer aux défis sciences. Mme Lamotte a prévu des dates de visite du collège. Pour les enfants de CM2 de Saint Georges Montcocq se sera le vendredi 29 avril. Mme Lamotte va préparer un emploi du temps pour cette journée. Il n'y aura pas d'intégration avec les 6èmes. Monsieur Tapsoba a pris contact avec Mme Hamelin pour venir présenter l'allemand aux CM2.

La commission de liaison se réunira début juin pour apporter des informations utiles concernant les élèves. Mme Lamotte demande aux enseignants du premier degré de faire des petits groupes de 2, 3 voir 4 élèves comme l'année dernière pour constituer les classes de 6ème.

La prochaine réunion du CEC aura lieu le jeudi 5 mai à St Georges pour aborder le thème de l'accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers.

La poursuite de la scolarité : le conseil des maître se réunira le jeudi 7 avril pour les décisions de passage. Les familles auront la fiche dialogue le vendredi 8 avril et disposeront jusqu'au 23 avril pour faire connaître leur avis. Passé ce délai, en l'absence de réponse, le conseil des maîtres considérera que la proposition est acceptée. Le conseil des maîtres actera de la décision.

Si les responsables légaux souhaitent contester la décision, ils peuvent déposer un recours avant le 12 mai 2022 auprès de la commission départementale d'appel.

Changement de date du troisième conseil d'école : Le conseil d'école du jeudi 16 juin est reporté au jeudi 23 juin.

Questions des représentants :

Certains parents demandent s'il serait possible de mettre en place des rendez-vous systématiques avec les enseignantes pour la restitution des livrets ?

En conseil des maîtres de rentrée, nous avons décidé de consacrer 12 heures aux réunions parents- enseignants. Ces 12 heures comprennent la réunion d'information de l'école (1h), la réunion de classe du début d'année (1h), les ESS (équipes de suivi de la scolarisation des enfants en situation de handicap) (1h), les équipes éducatives (1h), les rencontres parents enseignants pour les enseignantes de CP-CE1. Nous avons fait le choix de rencontrer au moins deux fois les parents des élèves en difficultés. Nous ne pouvons pas organiser de rencontres parents -enseignants pour donner le livret scolaire. Par contre nous restons disponibles pour les parents qui sollicitent un rendez-vous.

Mme Segovia rencontre les parents deux fois dans l'année lors des évaluations nationales.

Mme Osmond a organisé une rencontre avec chaque parent d'une dizaine de minutes pour présenter le classeur de progrès . Les parents ont apprécié de rentrer dans la classe.

Mme Montaufray fera comme Mme Osmond.

Mme Pupet rencontre en priorité les parents des enfants en difficultés.

Mme Tchobo a organisé aussi une rencontre avec tous les parents.

L'équipe enseignante remercie la mairie et ses agents pour quelques travaux : placard, les sanitaires et les carrés jardin.

Mme Hamelin remercie les membres du conseil d'école à 19h35.

La secrétaire

Mme Sergent Noémie

La directrice

Mme Hamelin Karine